

Liqueurs, apéritifs et boissons fermentées à base de fruits ou de plantes

Objectifs

Acquérir les connaissances techniques et comprendre les contraintes réglementaires afin de commercialiser des produits alcoolisés à base de fruits ou plantes.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Attention, les fermentations spécifiques telles que les kéfirs ou kombucha, la vinification à base de raisins ou les cidres et poirés ne seront pas abordés lors de cette formation.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 29/04/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations sont à prix libre pour les personnes non éligibles.

Plus de renseignements

Aurore Péguin

formation-adeaarl@orange.fr

ADEAR du Lot

Place de la Halle

46320 ASSIER

Tel. 07 86 81 56 50

N° d'organisme de formation : 73 46 00282 46

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, 10 jours avant la formation.

Dates, lieux et intervenants

29 avr 2021 (7hrs) 46330 Tour de Faure

30 avr 2021 (7hrs) 46330 Tour de Faure

CFPPA de la Lozère

CFPPA de la Lozère

Financier(s)

